

Commission d'Appel d'Offres - Renouvellement - Désignation des membres

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

I - Contexte

Le Conseil Municipal, par délibération du 3 avril 2008, a désigné les membres constituant la Commission d'Appel d'Offres.

Or, après deux ans de fonctionnement, il s'avère qu'à plusieurs reprises cette commission n'a pu se réunir aux dates prévues, faute de quorum, vu l'indisponibilité récurrente de certains membres.

Par conséquent, par courrier du 7 juin 2010, plusieurs membres ont décidé de présenter leur démission (M. CYPRIANI, M. BONTEMPS, M. LIME, Mme CRABBÉ-DIAWARA, Mme FELLMANN, M. GOVIGNAUX, Mme WEINMAN), afin qu'il puisse être procédé au renouvellement des membres de la commission.

Suite à cette démission collégiale, le Conseil Municipal est donc saisi pour désigner de nouveaux membres.

II - Désignation des membres

La composition de la Commission d'Appel d'Offres est régie par les dispositions de l'article 22 du Code des Marchés Publics. Cette Commission est présidée de droit par M. le Maire ou son représentant. Elle comprend 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par l'assemblée communale en son sein, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir élire en son sein 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres, placée sous la présidence du Maire ou son représentant.

Ce scrutin a lieu à bulletin secret.

Résultats du scrutin :

- Nombre de votants : 55
- Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 55
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre total de suffrages exprimés : 55
- Quotient : 11
- Nombre de listes en présence : 2

Liste 1 : Groupe majoritaire :

Titulaires :

- M. GOVIGNAUX
- Mme FELLMANN
- Mme PANIER
- M. LIME

Suppléants :

- Mme WEINMAN
- M. CYPRIANI
- Mlle RONZI
- Mme CRABBÉ-DIAWARA

Liste 2 : UMP et Apparentés - MODEM

Titulaire :

- Mme JEANNIN Martine

Suppléant :

- M. GONON

Nombre de suffrages obtenus :

- Liste 1 : 45
- Liste 2 : 10

La répartition des sièges à la représentation proportionnelle au plus fort reste conduit aux résultats suivants :

- Liste 1 : 4 sièges
- Liste 2 : 1 siège.

Sont donc désignés membres de la Commission d'Appel d'Offres :

- en qualité de membres titulaires :

- . M. GOVIGNAUX
- . Mme FELLMANN
- . Mme PANIER
- . M. LIME
- . Mme M. JEANNIN

- en qualité de membres suppléants :

- . Mme WEINMAN
- . M. CYPRIANI
- . Mlle RONZI
- . Mme CRABBÉ-DIAWARA
- . M. GONON.

Récépissé préfectoral du 25 juin 2010.